

# La structure des ménages dans une population rurale du Sud-Cameroun

Léon Mudubu Konande\*

La démographie des petites populations, et particulièrement celles qui vivent dans les forêts tropicales, reste encore largement à faire. D'autant qu'au contraire des stéréotypes de l'imaginaire occidental, il n'y a pas de forêts vierges de peuplement humain (Bahuchet, 1993) et qu'un développement durable de ces importantes zones naturelles n'est pas envisageable sans la participation des populations qui y résident.

Ce constat est l'une des raisons du projet européen (DG VIII) intitulé "*Avenir des Peuples des Forêts Tropicales*" (APFT), lancé en 1994, qui comprenait quatre opérations de recherche à savoir l'ethnoécologie forestière, l'écologie des activités agricoles, les relations ville-forêt et enfin les forêts communautaires.

La Boucle du Ntem, dans la province du Sud-Cameroun, a servi de site d'étude privilégié pour les aspects bio-démographiques du projet APFT. Elle a bénéficié d'une enquête socio-démographique (recensement à passages répétés), d'une enquête sur de fécondité auprès des femmes âgées de plus de 15 ans et d'une enquête sur la mobilité spatiale dans trois villages, pour ne citer que les premières opérations de collecte.

Dans cet article, notre objectif est de présenter les données relatives à la structure des ménages, qui sont des unités d'observation souvent utilisées par les économistes et les démographes (Lefranc, 1997).

Nous nous proposons de comprendre comment la population est organisée au sein de ces unités d'observation en décrivant la nature des liens qui relient les individus entre eux, puis d'en établir une typologie en fonction du statut social du chef de ménage ainsi que des relations de parenté qui existent entre les membres d'un même ménage.

---

\* IFORD, BP 1556, Yaoundé, Cameroun

Cette étude nous permettra aussi de discuter de la pertinence de l'emploi du concept de ménage et de la question de l'éventuelle amorce de la nucléarisation des ménages en zone rurale africaine.

## **Terrain d'étude et méthodologie**

Le Cameroun, État de l'Afrique centrale, a une population qui avoisine actuellement 14,4 millions d'habitants d'après les projections des Nations Unies<sup>1</sup>. Au plan administratif, le pays est subdivisé en dix provinces. La province du Sud comprend quatre départements (la Mvila, l'Océan, la Vallée du Ntem, et le Dja et Lobo).

Notre zone d'étude correspond à ce que l'on appelle la "Boucle du Ntem", petite région qui dépend de l'arrondissement de Ma'an dans le département de la vallée du Ntem, dont Ambam est le chef-lieu. Il s'agit d'une zone enclavée avec une accessibilité difficile.

Nos analyses s'appuient sur les données de l'enquête socio-démographique collectées dans la Boucle du Ntem. Treize villages (Nkongmeyos, Mvi'ilimengale, Asseng, Tom, Akom, Nsebito, Nnéméyong, Melen, Ntebezok, Alen II, Abem, Oding et Nyabizan) ont été recensés en juillet/août 1996 avec des passages répétés tous les six mois jusqu'en 1998 (Bley et al., 1999).

Ces passages répétés avaient pour but de saisir les événements qui déterminent la dynamique de la population de la zone (naissances, mariages, décès, mouvements migratoires) pendant la période intercensitaire et de mettre à jour la base de données qui comportait certaines erreurs de collecte (omissions, doubles comptes, prise en compte de non résidents).

Le support de collecte était un questionnaire subdivisé en quatre modules :

- Le premier portait sur l'identification du ménage (code et nom du village, numéro du ménage, patronyme du chef de ménage).
- Le deuxième module du questionnaire permettait d'enregistrer les caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles des membres du ménage (sexe, lien de parenté avec le Chef de ménage, date de naissance ou âge, lieu de naissance, statut matrimonial, ethnie, religion, dernière classe fréquentée, profession et la situation de résidence).
- Le troisième module permettait de saisir les événements survenus au cours des douze derniers mois dans le ménage (naissances et décès avec les caractéristiques des personnes concernées et celles de leurs parents).
- Le dernier module de ce questionnaire collectait des informations sur les caractéristiques des personnes vivant en union dans les ménages (âge

---

<sup>1</sup> Ce chiffre est obtenu à partir des données de World Population 1994 (Nations Unies) qui estimait déjà la population du Cameroun en 1994 à 12,87 millions d'habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8 %.

à l'union, état matrimonial des conjoints avant l'union, durée de l'union et apparentement des conjoints).

Les données portant sur les caractéristiques de l'habitat et le niveau de vie des ménages ont été saisies au cours du passage de juillet/août 1997.

### **Le concept de ménage : définition et limites**

Selon François Bégeot (1996), l'étude des ménages et des familles pose de redoutables problèmes aux statisticiens. Il ne s'agit pas d'observer un individu, mais un groupe d'individus au sein duquel il faut décrypter les relations interpersonnelles. Eva Lelièvre et Catherine Bonvalet (1996) partagent le même point de vue lorsqu'elles affirment que le ménage, qui se réfère à des groupes d'individus co-résidents familiaux ou non, est une entité statistique complexe de caractère économique et social dont la définition varie d'un pays à un autre.

Pour décrire la réalité, le statisticien doit alors utiliser un certain nombre de conventions et recourt parfois à des simplifications.

La prise en compte de l'unité "ménage" se fait généralement à partir de la "résidence". Autrement dit, l'ensemble des personnes qui occupent une même unité d'habitation forme un ménage. Cependant, cette notion de résidence n'est pas toujours simple à apprécier surtout dans un contexte où les individus peuvent avoir plusieurs résidences et dans les sociétés polygamiques. Au recensement national du Cameroun de 1987, le concept de ménage était défini comme un ménage privé ou ordinaire constitué par une ou plusieurs personnes (ayant des liens de sang, de mariage ou non), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas ensemble et subvenant généralement en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme son chef.

Dans notre enquête, nous avons utilisé la définition adoptée lors du recensement national de 1987.

Notre principale difficulté a été de déterminer avec précisions les liens de parenté, surtout lorsqu'il y avait plusieurs épouses dans le ménage. Un autre problème réside dans l'identification des individus à partir de leur nom dans la mesure où en général, dans la boucle du Ntem, les personnes ont plusieurs noms : un nom en langue vernaculaire qui n'est pas forcément celui du père, voire deux prénoms dont souvent un français, et parfois un surnom ce qui peut entraîner des erreurs dans l'identification des individus au sein d'un même ménage.

Au sein des populations mobiles, comme c'est le cas dans la zone (Boudigou et al, 1997 et 1999 ; Cogels et Pasquet, 1999), il est également

difficile d'évaluer la fréquence des déplacements ainsi que leur durée qui d'ailleurs diffère souvent de la durée prévue au moment du départ. L'appréciation de l'effectif du ménage doit aussi tenir compte du contexte de polygamie ; les épouses d'un polygame vivant séparément doivent-elles être comptabilisées dans un seul ménage ?

Compte tenu des relations de parenté multiformes, il est parfois difficile de rattacher une personne à un seul ménage. Si l'on n'y prend garde, on enregistre alors deux fois la même personne puisque chaque chef de ménage le déclare comme membre de son unité.

L'identification des membres d'un ménage passe aussi par une bonne compréhension du concept de "résident". Un résident se définit comme une personne qui vit habituellement dans un ménage. En général, dans la plupart des recensements africains, il est d'usage de considérer comme résident toute personne qui vit dans le ménage depuis 6 mois, ou qui y vit depuis moins de 6 mois mais avec l'intention de prolonger son séjour. Les "non résidents" ou "visiteurs" sont des personnes qui sont présentes dans les ménages au moment de l'enquête mais qui habituellement vivent ailleurs. Leur présence répond à plusieurs motivations (visites familiales, vacances, congé etc...) et leur durée de séjour est a priori connue et ne dépasse pas 6 mois. Ainsi, les élèves des internats, les ouvriers saisonniers, les pêcheurs partis pour quelques jours dans un campement, absents des ménages au moment de l'enquête, seront malgré tout considérés comme des résidents.

Ces quelques éléments de définition montrent qu'il est difficile de déterminer avec précision le statut de chaque personne d'un ménage, car il existe une grande flexibilité des catégories. Les non résidents sont souvent déclarés par les chefs de ménage comme appartenant au ménage et pourtant ne doivent pas figurer au recensement. Il s'agit par exemple d'un jeune enfant hébergé par des parents en ville, ou élevé par un grand parent, ou bien d'un mari travaillant dans un autre lieu, voire même à l'étranger, et ayant laissé femme et enfants au village, etc.

Pour cette étude, nous avons retenu le critère de durée de résidence de six mois, mais en faisant une exception pour les enfants scolarisés à l'extérieur, généralement dans des grands centres urbains. Nous avons considéré que ces personnes, qui vivent les neuf mois de l'année scolaire loin du domicile parental, mais qui reviennent au moment des vacances sont toujours fortement impliquées dans la vie du ménage. Par ailleurs, comme l'enquête socio-démographique a procédé à un dénombrement exhaustif dans les ménages, nous avons estimé que la non prise en compte des élèves comme résidents sous-estimerait la population réelle de la zone d'étude. Ce sont les raisons qui nous les ont fait comptabiliser en tant que résidents, d'autant que le cycle des études, faute de réussite ou d'argent, est souvent interrompu et que les jeunes gens reviennent alors habiter dans leur famille avant de trouver ailleurs un hypothétique emploi (Boudigou et al., 1997).

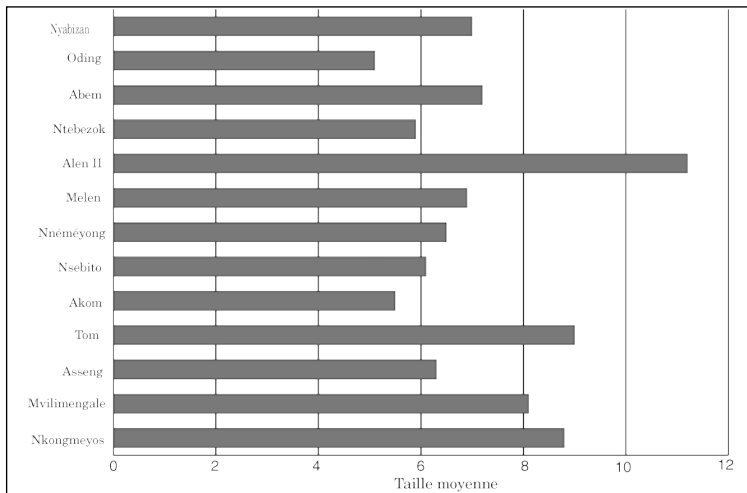
## Analyse des résultats et discussion

### *Effectif de la population étudiée et taille moyenne des ménages*

L'enquête a permis, en 1996, de dénombrer 1 674 personnes dans les treize villages dont 847 de sexe masculin (50,6 %) et 827 de sexe féminin (49,4 %). En comparant cette distribution avec celle du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du Cameroun de 1987, tant pour l'ensemble du pays que pour la province du Sud, on ne retrouve pas cet avantage numérique des d'hommes au détriment des femmes.

Trois villages totalisent à eux seuls près de 42 % de la population totale. Il s'agit, par ordre d'importance, de Mvilimengale, Nkongmeyos et Nsebito. La population a été recensée au sein de 261 ménages dont la taille moyenne selon le village est présentée dans la figure 1.

Figure 1 : Taille moyenne des ménages selon le village



Un ménage moyen dans la Boucle du Ntem compte 7,3 personnes, soit 2 personnes de plus comparativement au niveau rural de la province du Sud fourni par le recensement du Cameroun de 1987 où cet indicateur était de 5 personnes (5,5 personnes pour l'ensemble du milieu rural à l'enquête EDS de 98)

### *Structure des ménages selon quelques caractéristiques socio-économiques*

Nous avons essayé de faire une analyse différentielle de la distribution des ménages selon quelques caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage telles que le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

Les résultats révèlent que 9 chefs de ménage sur 10 sont des hommes, résultat assez éloigné de ceux rapportés pour le Cameroun rural par l'enquête EDS (1998) qui fait état de 20,7 % de ménages dirigés par une femme. Le faible taux des ménages dirigés par les femmes peut en partie s'expliquer du fait de la forte importance du lévirat encore en vigueur dans la région, et aussi que les veuves résident en général dans le ménage d'un de leurs enfants. On peut aussi noter, contrairement à d'autres régions, que chez les Ntumu la femme devenue veuve peut très bien rester dans la famille de son mari. Dès qu'une femme se marie, elle appartient à la famille de son époux, même après le décès de celui-ci. L'autorité de l'homme est très importante au point qu'une femme devenue membre de la famille par alliance ne peut pas jouer le rôle de chef sauf circonstances exceptionnelles. Les quelques cas où la femme est chef de ménage sont des situations où l'époux est décédé, et lorsqu'il n'y a pas de "grands garçons" dans la famille.

On constate que les chefs de ménage sont en général des personnes d'un âge avancé. Un peu plus d'un sur dix a moins de 35 ans alors que 72,6 % d'entre eux ont plus de 45 ans. Le caractère âgé des chefs de ménage est lié à la dépendance de l'individu sur le plan économique. Un jeune, même marié, vivant dans le même village que ses parents biologiques n'a généralement pas la possibilité d'acquérir son indépendance sur le plan social et de constituer son propre ménage.

Près de huit ménages sur dix sont dirigés par des personnes mariées. Rares sont les ménages dirigés par une personne célibataire, divorcée ou séparée de son conjoint. Ce résultat peut facilement s'expliquer dans ce milieu rural où le statut de chef d'une unité domestique est le domaine privilégié des personnes considérées comme "adultes et responsables". Or, les célibataires, en général des jeunes, n'ont pas encore le pouvoir de décision dans la société ; d'autre part, la solidarité africaine fait en sorte qu'en campagne plus qu'en ville, les célibataires sont sous la responsabilité des chefs de ménage mariés. En ce qui concerne la faible proportion de ménages dirigés par les personnes divorcées, nous pensons que c'est dû au fait que le contexte africain en général et sud camerounais en particulier est marqué par un taux relativement élevé de polygamie et une forte fréquence des ruptures d'union et des remariages. Ces phénomènes sont de nature à réduire la proportion des personnes divorcées dans la société, surtout lors d'une observation transversale.

### ***Typologie des ménages***

La typologie proposée par P. Laslett (1972) pour les populations historiques semble la référence. Cet auteur classe les ménages en cinq grands groupes : ménages de solitaires (constitués des célibataires et des veufs), ménages sans structure familiale, ménages simples (on y retrouve les couples ou les veuff(ve)s avec ou sans enfants), ménages du type

familles élargies (constitués des ascendants, descendants, collatéraux) et enfin ménages multiples avec plusieurs noyaux familiaux.

Roussel (1982) a proposé une typologie des ménages qui n'est fondamentalement pas différente de celle de Laslett en terme de grandes catégories. En fait, il regroupe les deux derniers groupes en un seul pour constituer une typologie à quatre catégories de ménages tout en détaillant moins les sous-groupes. Ainsi, la typologie proposée est la suivante : ménages d'une personne (célibataire, divorcé(e) ou séparé(e), veuf-veuve), ménages sans structures familiales (membres apparentés et membres non apparentés), ménages simples (couples avec ou sans enfants, familles monoparentales), ménages complexes (familles élargies, ménages multiples).

Concernant les pays africains, les résultats de l'étude de Seidou Mama (1994) qui traite des femmes chef de ménages au Bénin présente une typologie à quatre catégories proche de celle proposée par Roussel. On peut citer également l'étude sur les structures familiales dans trois pays (Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) réalisée à l'IFORD sous la direction de J. Wakam<sup>2</sup>.

En s'appuyant sur la typologie de Roussel, nous avons classifié les ménages de notre zone d'étude (tableau 1).

Tableau 1 : Typologie des ménages de la Boucle du Ntem

Types des ménages	Effectif	%	Taille moyenne
Solitaires	23	8,8	1,0
Veuf	17		1,0
Divorcé	6		1,0
Ménages du type famille nucléaire	78	29,9	5,6
Couples sans enfants	17		2,0
Couples avec enfants	54		6,7
Veuf(ve)s avec enfants	2		2,0
Divorcés avec enfants	5		7,3
Ménages sans structures familiales	15	5,7	3,8
Veuf sans enfant+parent	13		*
Divorcé sans enfant+parent	2		*
Ménages du type famille élargie	145	55,6	9,5
Couples avec ou sans enfant+parent	84		8,1
Veuf(ve) avec enfant +parent	6		*
Divorcé avec enfants +parent	2		*
Ménages complexes (plusieurs noyaux familiaux)	53		11,7

\* Taille moyenne non calculée

<sup>2</sup> Lire l'article de Wakam dans les études du CEPED n° 15 et sa communication à la Chaire Quételet 1998.

- Les ménages simples, qui sont les plus courants dans la plupart des communautés surtout européennes, représentent 30 % de l'ensemble. Ce groupe est constitué en général des couples avec enfants (69 %) suivi des ménages de couples sans enfants (22 %). Les cas des veuf(ves) ou divorcés vivant exclusivement avec leurs enfants biologiques sont rares. Notons en plus que ces ménages simples ont en moyenne une taille de 5,6 personnes.

- Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les ménages du type "famille élargie" qui sont les plus répandus dans le site d'étude.

Il s'agit de ménages regroupant une famille conjugale au sein de laquelle s'ajoutent des personnes apparentées ou non au chef du ménage par un lien autre que le lien filial direct. Plus de la moitié des ménages (55,6 %) appartiennent à cette catégorie. À l'intérieur de cette catégorie, près de 9 ménages sur 10 sont constitués par un ménage simple du type couple avec enfants auxquels s'ajoutent dans l'ordre d'importance, un descendant (neveu, petit-fils), un collatéral (frère, cousin); mais très généralement une combinaison soit d'un ascendant (père, mère, belle-mère, tante), d'un collatéral et d'un descendant. Les ménages des veufs(ves) ou divorcés vivant avec leurs enfants et d'autres parents représentent 10 % du groupe. La taille moyenne de ces ménages est très élevée (9,5 personnes), soit 4 personnes de plus en moyenne par rapport à la moyenne des ménages simples.

- Les ménages solitaires sont peu nombreux (9 %) et les ménages sans structure familiale sont encore plus rares dans cette partie du Cameroun. Les quelques cas rencontrés concernent les veuves qui vivent avec leurs petits-enfants dont le père ou la mère a quitté le village.

Tableau 2 : Répartition des ménages du type complexe selon les noyaux

Types de noyaux familiaux secondaires	Effectif	%
Famille d'un fils marié du CM	40	75,5
Famille d'un frère ou cousin du CM	8	15,1
Famille d'un neveu ou autre parent du CM	3	5,7
Famille d'un "sans lien" avec CM	2	3,7
Total	53	100,0

CM = chef de ménage

Lorsqu'on s'intéresse aux ménages ayant plus d'un noyau familial (tableau 2), les résultats montrent que ces types de ménages dits complexes sont relativement nombreux. Cette catégorie concerne 53 ménages sur les 145 concernés, soit un peu plus de trois ménages sur dix dans la catégorie. Au sein de cette catégorie de ménages, la famille secondaire qui s'ajoute en priorité au noyau principal du chef de ménage est celle d'un fils marié qui vit avec sa femme et ses enfants. C'est ce que Leplay appelle en France "les familles souches" et qui était le mode dominant de structures des familles

dans la France rurale jusqu'à la phase d'industrialisation qui a causé l'exode rural et généré de profonds bouleversements sociaux. Ces types de ménages représentent plus de deux tiers de l'ensemble des ménages complexes. Les unités secondaires constituées par un collatéral (frère, cousin) ou d'un petit-fils ou neveu sont faiblement représentées.

## **Conclusion**

Ces résultats mettent en évidence une caractéristique de la culture africaine basée sur la famille élargie qui reste dominante surtout en milieu rural, avec des chaînes de solidarité et de prise en charge d'un membre de la famille et aussi une prédominance des ménages dirigés par les personnes mariées, en général des hommes.

Dans le cadre d'une modernisation de la société et s'agissant de l'hypothèse selon laquelle la famille rurale africaine se nucléarise, nos données appellent quelques commentaires. On note en effet une proportion relativement élevée (1 ménage sur trois) des ménages du type "simples" qui en milieu rural peut être interprété comme le signe d'un changement de comportement des individus, dans le souci de vouloir renoncer au ménage du type élargi ? Ce point mériterait une attention particulière même si les données utilisées sont transversales (données du moment) et doivent être analysées avec précaution car elles ne permettent pas de rendre compte de la dynamique des ménages. En milieu urbain africain (surtout les grandes capitales) certains font état d'une amorce de la transition de la famille à travers l'extension des ménages du type monoparental et l'élévation de la proportion des "femmes chefs de ménage" alors qu'en milieu rural, les tendances observées sont plutôt contraires. Toutefois, il faut noter que les mutations qui s'opèrent en milieu sont plutôt paradoxales. Certains auteurs pensent justement qu'il n'y a pas de nucléarisation de la famille africaine mais que la crise économique - qui serait l'un des facteurs, et non le moindre, qui détermine les changements sociaux actuels - tend plutôt à renforcer les chaînes de solidarité des populations africaines (Coussy, 1996 ; Pilon, 1996 ; Locoh, 1998). Cet aspect mériterait des études approfondies de caractère diachronique pour comprendre les changements qu'on observe chez les individus face aux mouvements incessants des populations, aux facteurs de modernisation et à la crise économique qui perdure dans la plupart des pays africains.

## **Remerciements**

Au programme APFT qui a financé mes recherches, à Daniel Bley et Hélène Pagezy qui les ont dirigées, à Nicole Vernazza-Licht et Ronan Boudigou qui ont participé à la collecte des données.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAHUCHET S., DE MARET P., (dir.), 1993, *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, Rapport pour la DG XI Environnement de l'Union Européenne, CNRS/ULB, 511p.
- BCREP, Ministère de l'investissement public et de l'Aménagement du Territoire, 1999, *Enquête démographique et de santé 1998*, BCREP, Yaoundé, Calverton, USA, 328p
- BÉGEOT F., 1996, Ménages et familles dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne : Définitions et concepts, in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, communication au Séminaire d'Aranjuez des 27-30 septembre 1994, n° 7, PUF, 11p.
- BLEY D., MUDUBU K.L., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N., BOUDIGOU R., 1999, Structure et dynamique démographique d'une population forestière du Sud-Cameroun (Ntem), *Les Cahiers de l'IFORD*, 24, 95p.
- BLEY D., CHAMPAUD J., BAUDOT P., BRUN B., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N. (eds), 1997, *Villes du sud et environnement*, Éditions de Bergier, Travaux de SEH, 241p.
- BOUDIGOU R., BLEY D., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N., 1997, Le retour au village des migrants comme exemple des interactions ville/forêt au sud Cameroun, in *Villes du sud et environnement*, SEH/éd du Berger, 225-241.
- COGELS S., PASQUET P., 1999, Vivre à Mvi'ilimengale : activités quotidiennes et gestion du temps chez les Ntumu du Sud-Cameroun, in *L'Homme et la forêt tropicale*, Bahuchet et alii eds, SEH/APFT, Châteauneuf-de-Grasse.
- COUSSY J., VALLIN J., 1996, Crise et transition démographique en Afrique, *La chronique du CEPED*, 23, 5p.
- DNR, MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 1996, *Démo 87. Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun*. Volume III. Analyse préliminaire. Tome 7. Ménages et Habitats, Yaoundé, 93p.
- DIRECTION NATIONALE DE RECENSEMENT (DNR), *Démo 87. Deuxième Recensement Général de la population et de l'Habitat du Cameroun*. Volume II Résultats bruts. Tome 10. Province du Sud/Cameroun, Yaoundé, décembre 1992, 232p.
- LASLETT P., 1972, La famille et le ménage : approches historiques, *Annales ESC*, 4-5, 847-872.
- LEFRANC C., 1997, Des difficultés et de l'intérêt de la statistique des ménages, *Statéco*, 87/88, 53-64
- LILLIÈVRE E., BONVALET C., 1996, Construire les principes d'une analyse biographique du groupe familial, in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, communication au Séminaire d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), n° 7, PUF, 14p.
- LOCOH T., 1995, Familles africaines, population et qualité de vie, *Les dossiers du CEPED*, n° 31, France, 48p.
- LOCOH T., 1996, Les facteurs de la formation des couples, Actes du Séminaire de Siennne 22-24 avril Volume 2, *CEPED*, pp.49-88.
- MEY G., SPIRIK H., 1975, *La famille africaine en milieu urbain. Enquête socio-économique à Yaoundé*, Yaoundé, 210p.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DNR, *Démo 87. Deuxième Recensement Général de la population et de l'Habitat du Cameroun*. Volume III Analyse préliminaire. Tome 7 Ménages et Habitat, Yaoundé, juin 1996, 93p.
- PILON M. ET VIMARD P., 1998, *Structures et dynamiques familiales à l'épreuve de la crise en Afrique sub-saharienne*, Communication à la Chaire Quételet, Institut de Démographie, UCL, 22p.
- SEIDOU MAMA M., 1994, *Les femmes chefs de ménage au Bénin*, Thèse de doctorat en démographie soutenue à l'Université Catholique de Louvain, 172p
- WAKAM J., Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun, in Pilon M. et al. (dir), Ménages et familles en Afrique, *Les Études du CEPED*, n° 15, pp. 257-277.
- WAKAM J., 1998, *Évolution de la structure familiale des ménages en période de crise (1987-1996) en milieu urbain camerounais*, Communication à la Chaire Quételet, Institut de Démographie, UCL, 20p.

# Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

*L'homme et le Lac, 1995*

*Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996*

*Villes du Sud et environnement, 1997*

*L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998*

Cet ouvrage trouve son origine dans les X<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

*Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.*

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

# L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

**Éditeurs scientifiques**

Serge Bahuchet, Daniel Bley,  
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de  
la Société  
d'Ecologie  
Humaine



1999